

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Douzième session de la Conférence des Parties
Santiago (Chili), 3 – 15 novembre 2002

Interprétation et application de la Convention

Autres thèmes et questions

VIANDE DE BROUSSE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat au nom du Groupe de travail sur la viande de brousse (GTVB).

Contexte

2. A sa 11^e session, la Conférence des Parties a adopté la décision 11.166 demandant au Secrétariat de:
 - a) *prendre note des inquiétudes, des problèmes et des suggestions figurant dans le document Doc. 11.44 "La viande de brousse en tant que question de commerce et de gestion d'espèces sauvages" et prenant ce document comme point de départ, convoquer un groupe de travail d'Etats donateurs et des aires de répartition intéressés pour examiner les problèmes posés par le commerce de viande de brousse afin de trouver des solutions que les Etats de l'aire de répartition seront prêts à appliquer; et*
 - b) *contacter des organisations telles que l'Association internationale des bois tropicaux, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres instances susceptibles d'apporter une contribution pour une gestion meilleure et durable du commerce de viande de brousse et les inviter à participer au groupe de travail mentionné ci-dessus.*
3. Plusieurs Parties d'Afrique centrale ont souhaité former un groupe de travail pour donner suite au paragraphe a) de cette décision. Le Secrétariat remercie les Gouvernements américain et britannique ainsi que l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, qui ont facilité et appuyé les activités du GTVB. Le manque de moyens a empêché le Secrétariat de participer pleinement à ces activités mais son personnel a participé à deux réunions du GTVB.
4. Concernant le paragraphe b) de la décision, le Secrétariat a informé les organisations citées de l'établissement du GTVB et les a invitées à y participer; il leur a fourni des copies des comptes-rendus des réunions du Groupe. Le Secrétariat a aussi créé sur son site Internet une rubrique concernant la viande de brousse afin de faire connaître largement les activités du GTVB.

Composition et objectifs du GTVB

5. Le GTVB se compose de représentants du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. Ces Parties ont convenu de former une région d'étude pour déterminer le champ d'action et les solutions possibles à ce que l'on connaît sous le nom de «crise de la viande de brousse». Le GTVB inclut aussi plusieurs autres pays: Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Niger, Sierra Leone, Togo et Zambie, qui ont

souhaité tirer parti des activités des autres membres du Groupe et s'appuyer sur une des stratégies définies pour contrôler le commerce de viande de brousse.

6. Les principaux objectifs du GTVB sont les suivants:

- a) déterminer les problèmes que pose le remplacement du commerce intérieur et transfrontalier de la viande de brousse dans le contexte d'un processus légal et durable;
- b) trouver des solutions aux problèmes; et
- c) faciliter le processus permettant d'appliquer les solutions.

Activités du GTVB

- 7. Le GTVB a tenu sa première réunion à Douala, Cameroun, en janvier 2001; il a alors défini son champ d'action et déterminé les actions qu'il devra mener en priorité. De plus, ses membres ont fourni une étude de la chasse et du commerce de viande de brousse et de la politique et des capacités de leur pays en la matière, et ont convenu que le problème de la viande de brousse reste bien réel. Ils ont noté qu'il y a toujours plus d'éléments prouvant que le commerce illicite de viande de brousse implique un commerce transfrontalier qui échappe aux contrôles de la Convention applicables aux spécimens d'espèces CITES et à leurs produits. Le Département britannique de l'environnement, de l'alimentation & des affaires rurales a appuyé la première réunion formelle du Groupe. Le *U.S. Fish and Wildlife Service* (USFWS) a appuyé une réunion du noyau du groupe avec les représentants du groupe de contact et des pays donateurs à l'occasion d'une réunion spéciale de la coalition des organisations non gouvernementales – l'Equipe spéciale sur la crise de la viande de brousse (ES-VB) – lors de sa réunion de planification de l'action concertée tenue en mai 2001 à Washington, Etats-Unis d'Amérique, où des occasions de collaboration entre l'ES-VB et le GTVB ont été trouvées.
- 8. Le GTVB a tenu sa deuxième réunion formelle au Cameroun en juillet 2001; il a alors établi le cadre de travail de ses actions prioritaires, lequel a formé la base d'une demande de financement conjointe ES-VB/GTVB pour trois ans (2002-2004) qui a été par la suite approuvée par la *John D. and Catherine T. MacArthur Foundation* et cofinancée par le Département d'Etat américain, le USFWS et le Département britannique de l'environnement, de l'alimentation & des affaires rurales. Une demande de fonds supplémentaires a été faite au Fonds mondial pour la nature, à l'Agence américaine pour le développement international et à d'autres instances.
- 9. Avec l'appui financier du Bureau mondial d'USAID, le GTVB s'est réuni à l'Ecole de Faune de Garoua, Cameroun, en mars 2002, lors d'un atelier sur l'élaboration d'un programme sur la viande de brousse, coorganisé par l'Ecole et l'ES-VB. Durant cette réunion, le GTVB a établi un cadre de travail pour son plan d'application de trois ans et l'établissement d'un bureau au Bureau régional de l'UICN en Afrique centrale, à Yaoundé, Cameroun. Le plan d'action inclut un examen des politiques et des législations, la formation à la surveillance de l'application des lois sur le commerce de la viande de brousse avec création d'une base de données, l'examen des structures des organes de gestion chargés de la faune, des campagnes de sensibilisation du public en Afrique centrale, et l'élaboration de lignes directrices sur la gestion de la faune dans les concessions de bois. Les fonds de la Fondation MacArthur sont spécifiquement alloués à un appui aux agents chargés de la viande de brousse dans chacun des six pays formant le noyau du GTVB, au poste de coordinateur régional pour les trois prochaines années (2002-2004), ainsi qu'à l'achat d'équipement et aux frais de communication.
- 10. En avril-mai 2002, la Fondation MacArthur, la Fondation Kresge, l'ES-VB et le GTVB ont organisé une réunion d'information sur la viande de brousse, accueillie par l'*Environmental Grantmakers Association* à la 53^e Conférence annuelle du Conseil des fondations, à Chicago, Etats-Unis. Le président du GTVB (M. Marcellin Agnagna, Congo) a fait une présentation sur ses activités et a rencontré plusieurs représentants d'agences de financement. Après ces réunions, il s'est réuni avec l'ES-VB à Washington pour discuter du développement de l'action concertée avec le programme MIKE de la CITES et les

domaines de partenariat potentiels pour la gestion de la base de données, la formation, le recueil d'informations, et la coordination en vue d'établir un système de cartes d'information sur les voies du commerce et les zones où la viande de brousse est un problème.

11. Le Département britannique de l'environnement, de l'alimentation & des affaires rurales a financé un rapport ("*Assessment of the solution-orientated research needed to promote a more sustainable bushmeat trade in Central and West Africa*") examinant le commerce de la viande de brousse du point de vue des institutions, des politiques, de la biodiversité et comme moyen d'existence, et énonçant des principes et des recommandations d'action visant à promouvoir un commerce plus durable en Afrique centrale et de l'Ouest. Le rapport a été remis au GTVB en mai 2002.

Conclusion

12. Le GTVB a beaucoup progressé dans la mise en place d'une communication régulière entre les six directeurs des aires protégées et de la faune d'Afrique centrale et a rempli son mandat initial énoncé dans la décision 11.166. Le Groupe a élaboré un plan d'action, trouvé des fonds pour l'appliquer, et trouvé un appui logistique par le biais de l'UICN pour accueillir le coordinateur régional. Avec les fonds disponibles pour les activités prioritaires en 2002-2004, il vise à créer des bases de données sur le commerce de la viande de brousse, à harmoniser les législations sur l'exploitation et le commerce de la faune sauvage, à réunir des informations pour avoir une perspective régionale du commerce de la viande de brousse, à fournir une formation à la lutte contre la fraude, et à sensibiliser l'opinion publique en Afrique concernant la consommation et l'exploitation de la faune sauvage. Ces actions devraient aboutir à une série de solutions recommandées pouvant être appliquées volontairement par les Etats des aires de répartition, comme requis par la décision 11.166.

Recommandation

13. Au vu du travail positif entrepris par le GTVB, le Secrétariat recommande que la Conférence des Parties adopte le projet de décisions présenté en annexe.

PROJET DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Concernant la viande de brousse en tant que question de commerce et de gestion de la faune sauvage

- 12.x Le Groupe de travail sur la viande de brousse (GTVB) est maintenu dans sa composition équilibrée actuelle et approximativement dans sa taille actuelle jusqu'à la 13^e session de la Conférence des Parties; il continuera, en utilisant des fonds externes, à examiner les questions que pose le commerce de la viande de brousse et à appliquer son plan d'action dans la perspective de proposer des solutions.
- 12.x Le Secrétariat continuera de faciliter et de suivre le travail du GTVB et fera rapport sur les activités du Groupe à la 13^e session de la Conférence des Parties.